



Règle de deux Club de soccer Saguenay

Mise à jour 19 février 2024

Surveillance des vestiaires

Les joueurs doivent être surveillés en permanence. Un membre du personnel ne doit jamais être seul dans le vestiaire avec des joueurs à tout moment, et surtout quand ils sont sous la douche ou en train de se changer : deux adultes devraient être présents pour superviser. Cette politique se nomme « Règle de deux ». Les équipes mixtes doivent obligatoirement avoir des vestiaires séparés, les deux vestiaires nécessitent une surveillance appropriée.

Traitement des blessures

Les personnes responsables des joueurs doivent éviter de traiter les blessures hors de la vue des autres. Utiliser le système de supervision « Règle de deux » (deux adultes).

Équipes féminines

Recommandation lorsque vous utilisez la « Règle de deux » avec les équipes de soccer féminines. Il y aura deux superviseurs de sexe féminin avec les joueuses lorsque c'est possible. Si ce n'est pas possible il y aura un homme et une femme pour superviser. L'éducateur masculin n'entrera pas dans le vestiaire mais restera près de celui-ci afin de protéger les joueuses en cas de besoin.

Trajets routiers

Idéalement, les joueurs/joueuses et le personnel des équipes ne devraient pas partager l'hébergement, quels que soient les économies potentielles ou autres avantages. Si une chambre doit être partagée de façon inévitable, assurez-vous que la « Règle de deux » soit respectée en tout temps.

Contact physique

Le personnel des équipes devrait éviter de toucher un joueur. Utilisez la « Règle de deux » (deux membres du personnel, ou deux joueurs) comme système de supervision. Le niveau de confort et la dignité du joueur doivent toujours être priorités. Limitez-vous à toucher les « zones de sécurité » comme de la main à l'épaule.

Espaces isolés

Les parents/tuteurs ne devraient jamais laisser leur enfant sans surveillance dans une installation, ni laisser leur enfant seul avec un membre du personnel (utilisation de la règle de deux).

Sport et formation

Les participants mineurs ne doivent jamais être laissés en attente dans une installation sans la supervision de leur parent/tuteur ou du personnel éducateur (utilisez de la règle de deux).

Parents dans les vestiaires

À l'exception des joueurs de groupes d'âge plus jeunes [de 4 à 8 ans], nous déconseillons aux parents d'entrer dans les vestiaires à moins que cela ne soit vraiment nécessaire. Si un joueur a besoin d'aide avec son uniforme ou

son équipement, si le joueur est ou pourrait être blessé, si le joueur a un handicap nous lui garantirons de l'aide. Il sera plus facile pour les éducateurs de venir en aide à un joueur s'il est avisé préalablement de son état.

Naturellement, avec les joueurs/joueuses en bas âges (4 à 8ans), il est préférable pour les parents de les aider à s'habiller. Nous encourageons les parents à leur apprendre à s'habiller afin que les joueurs/joueuses sachent dès que possible à être autonome. Dans des circonstances où les parents sont autorisés dans les vestiaires, les éducateurs peuvent demander que les parents quittent quelques instants avant le match et pendant une courte période après le match afin que ceux-ci puissent discuter avec les joueurs. Comme joueurs vieillissent, l'éducateur peut, à sa discrétion, interdire aux parents d'entrer dans le vestiaire. En général, les parents ne doivent pas entrer au vestiaire si les joueurs se déshabillent.

Politique de vestiaires mixtes

1. Dans tous les cas où les membres de l'équipe incluent des joueurs masculins et féminins, le code vestimentaire suivant s'appliquera dans le vestiaire de l'équipe :

a. Les joueurs devront garder leur short si des joueuses sont présentes dans le vestiaire.

b. Les joueuses devront garder leur short et leur chandail si des joueurs sont présents dans le vestiaire.

2. Lorsque des installations distinctes existent pour les joueurs et les joueuses, il sera obligatoire d'utiliser ces installations distinctes afin de se changer. (Note : une fois vêtus conformément aux exigences minimales ci-dessus, tous les joueurs/joueuses peuvent retourner au vestiaire d'équipe [mixte]).

3. Lorsque des installations séparées n'existent pas pour les joueurs et les joueuses :

a. Les joueurs doivent s'habiller, se déshabiller et se doucher en équipe tout en conservant le code vestimentaire minimal indiqué ci-dessus.

b. Les joueurs du sexe sous-représenté auront accès aux douches après ceux ou celles du sexe majoritaire.

4. C'est la responsabilité de l'équipe de s'assurer que ces directives soient suivies.

Les téléphones intelligents et autres appareils d'enregistrement mobiles

Les téléphones intelligents et autres appareils mobiles avec des capacités d'enregistrement, y compris enregistrement vocal, appareils photo et caméras vidéo, ne sont pas autorisés à être utilisés dans les vestiaires. Si les téléphones ou autres appareils mobiles doivent être utilisés, ceux-ci doivent être employés en dehors du vestiaire.



Sébastien Masias

Directeur Sportif Venturi de Saguenay



Martin Lavoie

Président Venturi de Saguenay